

Monde : la Nouvelle Zélande interdit les PFAS dans les cosmétiques

L'enjeu de l'interdiction des PFAS, "polluants éternels", perturbateurs endocriniens présents dans l'environnement et nos organismes, est loin de ne concerner que la France ou l'Europe. En Nouvelle Zélande, l'Autorité de Protection de l'Environnement (EPA) a annoncé l'interdiction des PFAS dans les cosmétiques. Cette décision est sans précédent dans le monde, et, même si ses délais de mise en œuvre sont bien longs, elle pourrait servir d'exemple aux pays européens.

L'interdiction concerne à la fois les produits fabriqués dans le pays mais aussi ceux importés à partir de fin 2026. Concernant les produits déjà sur le marché à cette date et qui contiennent des PFAS, leur vente sera interdite un an plus tard, et ils devront être supprimés des rayons au plus tard fin juin 2028.

Pour rappel, les PFAS sont une famille de substances que l'on chiffre pour l'instant à plus de 10 000. Certains sont déjà interdits en Europe, comme le PFOA et le PFOS, mais restent néanmoins dans l'environnement.

Les PFAS sont utilisés principalement pour leurs propriétés anti-adhésives et imperméabilisantes et sont présents dans de nombreux produits du quotidien (crèmes pour le visage, tissus techniques et imperméables, poêles anti-adhésives, cartons et emballages alimentaires anti-gras, mousses anti-incendie etc.) ainsi que dans l'environnement.

La législation européenne sur la qualité des eaux destinées à la consommation humaine a prévu pour 2026 un seuil maximum de PFAS à 100 ng/L pour la somme des vingt PFAS jugés préoccupants pour la santé, et 500 ng/L pour la somme de tous les PFAS.

Ces seuils ne tiennent cependant pas compte de l'effet perturbateur endocrinien de ces substances qui sont des toxiques sans seuil et peuvent entraîner des pathologies y compris à très faible dose selon les moments de la vie où on y est exposés. Le Centre International de Recherche contre le Cancer a quant à lui classé en novembre 2023 deux PFAS, le PFOA et le PFOS, comme respectivement cancérigène et cancérigène possible pour les humains.

Afin de protéger la santé des européens et celle de notre environnement, le Réseau Environnement Santé Environnement, par la voix de l'alliance européenne d'ONG CHEM Trust dont elle fait partie, continue de plaider pour l'interdiction de tous les PFAS dans nos produits de consommation d'ici 2025, et de tous les PFAS en général d'ici 2030.

Lien vers l'article <https://chemtrust.org/news/new-zealand-pfas-ban-in-cosmetics/>